



Strasbourg, 17/03/11

CAHDI (2011) OJ1 annoté

# **COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (CAHDI)**

---

## **Ordre du jour annoté**

41<sup>ème</sup> réunion  
Strasbourg, 17-18 mars 2011  
Salle 9

---

Secrétariat de la Division du droit international public et de la lutte contre le terrorisme,  
Direction du Conseil Juridique et du droit international public, DLAPIL

*Fax 33 (0)390215131 - [cahdi@coe.int](mailto:cahdi@coe.int) - [www.coe.int/cahdi](http://www.coe.int/cahdi)*

## I. INTRODUCTION

### 1. Ouverture de la réunion par la Présidente, Mme Edwige Belliard

### 2. Adoption de l'ordre du jour

#### Documents de travail

- Projet d'ordre du jour CAHDI (2011) OJ 1 prov
- Projet d'ordre du jour annoté CAHDI (2011) OJ 1 annoté  
*Restreint*

### 3. Approbation du rapport de la 40<sup>ème</sup> réunion

*Le CAHDI est invité à approuver le rapport de la réunion précédente, tenue à Tromsø du 16 au 17 septembre 2010 (document CAHDI (2010) 28 prov), et à autoriser sa publication sur le site Internet du CAHDI.*

#### Documents de travail

- Projet de rapport de la 40<sup>ème</sup> réunion du CAHDI CAHDI (2010) 28 prov  
*Restreint jusqu'à approbation*

### 4. Communication de M. Manuel Lezertua, Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public

*Le Secrétariat informera le Comité des développements survenus au sein du Conseil de l'Europe depuis la 40<sup>ème</sup> réunion du CAHDI. Le CAHDI est également invité à prendre note de la version finale de la contribution de la Direction du Conseil Juridique et du droit international public (DLAPIL) au projet d'articles de la Commission du droit international sur la « Responsabilité des Organisations internationales ».*

#### Documents de travail

- Développements concernant la Série des Traités Européens depuis la 40<sup>ème</sup> réunion du CAHDI CAHDI (2011) Inf 1
- Contribution de la Direction du Conseil Juridique et du droit international public (DLAPIL) au projet d'articles de la Commission du droit international sur la « Responsabilité des Organisations internationales » DLAPIL/ML/lc/01/2011  
*Restreint*  
*Anglais seulement*

## II. ACTIVITÉS DU CAHDI EN COURS

### 5. Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis adressées au CAHDI

*Le CAHDI est invité à prendre note des décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI (document CAHDI (2011) 1).*

#### Documents de travail

- Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis adressées au CAHDI CAHDI (2011) 1  
*Restreint*
- CAHDI (2011) 1 Addendum  
*Restreint*  
*Bilingue*

## 6. L'immunité des Etats et des organisations internationales

### a. Pratique des Etats et jurisprudence

- récents développements nationaux et mises à jour des entrées du site Internet

*Les délégations sont invitées à présenter oralement les développements relatifs à la pratique des Etats concernant les immunités des Etats et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats (document CAHDI (2010) Inf 2 rev). Depuis la présentation de l'Union européenne, lors de la 39<sup>ème</sup> réunion du CAHDI, sur sa pratique relative aux litiges dans les pays tiers, aucune nouvelle mise à jour n'a été soumise. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais. Les délégations sont invitées à prendre note de la contribution d'INTERPOL sur le « Recueil de pratiques : Application de l'article 3 du statut d'INTERPOL dans le contexte du traitement d'information par le canal d'INTERPOL » (document CAHDI (2011) Inf 3).*

- échange des pratiques nationales sur les possibilités pour les Ministères des Affaires Etrangères de soulever des questions de droit international public dans le cadre de procédures pendantes devant les tribunaux nationaux et relatives aux immunités des Etats ou des organisations internationales

*Le Secrétariat a fait circuler un questionnaire sur cette question et à ce jour, il a reçu les réponses de l'Albanie, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, le Monténégro, la Norvège, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Fédération de Russie, la République Slovaque, la Slovénie, le Canada, le Japon et les Etats-Unis. Ces réponses apparaissent dans le document CAHDI (2010) 6 prov.*

### b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens

*Chaque Etat membre et observateur est invité à faire état de sa situation par rapport à la Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens. S'agissant des derniers développements, l'Arabie saoudite a adhéré à la Convention le 1<sup>er</sup> septembre 2010.*

#### Documents de travail

- |   |  |
|---|--|
| • Base de données sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats  | CAHDI (2010) Inf 2 rev<br><i>Bilingue</i>            |
| • Echange de pratiques nationales sur les possibilités pour les Ministères des Affaires étrangères de soulever des questions de droit international public dans le cadre de procédures pendantes devant les tribunaux nationaux et relatives aux immunités des Etats ou des organisations internationales | CAHDI (2010) 6 prov<br><i>Restreint<br/>Bilingue</i> |
| • Etat des signatures et ratifications de la Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens et de la Convention européenne sur l'immunité des Etats   | CAHDI (2011) Inf 2                                   |
| • Contribution d'INTERPOL   | CAHDI (2011) Inf 3<br><i>Restreint</i>               |

## 7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères

- a. Questions de portée générale traitées par les Bureaux des Conseillers Juridiques et liées à la rédaction de lois de mise en œuvre du droit international, aux litiges internationaux, aux règlements pacifiques des différends et aux autres questions pertinentes traitées par le Conseiller Juridique

## b. Mise à jour des entrées du site Internet

*Les délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au plan national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données. Depuis la contribution de la Lituanie pour la 40<sup>ème</sup> réunion du CAHDI, aucune nouvelle mise à jour n'a été soumise. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.*

### Documents de travail

- Base de données sur l'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères CAHDI (2010) Inf 10  
Bilingue

## 8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme

*Depuis les contributions de la Lituanie et du Royaume-Uni pour la 40<sup>ème</sup> réunion du CAHDI, la mise à jour de la contribution de l'Estonie ainsi que la contribution de la Serbie ont été soumises pour et publiées dans la base de données sur les mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme (document CAHDI (2011) Inf 4). Les délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au plan national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à ladite base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.*

*Les délégations sont également invitées à examiner les informations présentées par les délégations en ce qui concerne les affaires qui ont éventuellement été soumises devant les tribunaux nationaux par des personnes ou des entités radiées des listes établies par les Comités des Sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies. À ce jour, le Secrétariat a reçu les réponses de la Belgique, du Danemark, de la France, du Royaume-Uni, du Canada et des États-Unis d'Amérique. Ces réponses apparaissent dans le document CAHDI (2010) 7 prov.*

### Documents de travail

- Cas éventuellement soumis aux tribunaux nationaux par les personnes ou entités radiées des listes des comités des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies CAHDI (2010) 7 prov  
Restreint  
Bilingue
  - Base de données sur les mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et le respect des Droits de l'Homme CAHDI (2011) Inf 4  
Anglais seulement
- Échange de vues avec Mme Kimberly Prost, Médiateur du Comité du Conseil de sécurité des Nations Unies crée par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaïda et les Taliban

*Les délégations sont invitées à prendre note de la présentation faite par Mme Kimberly Prost, Médiateur du Comité du Conseil de sécurité des Nations Unies crée par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaïda et les Taliban.*

## 9. Adhésion de l'Union européenne à la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH)

- Informations fournies par M. Erik Wennerström, observateur du CAHDI auprès du Groupe informel sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CDDH – UE)

*Les délégations sont invitées à prendre note des informations soumises par M. Erik Wennerström, observateur du CAHDI auprès du Groupe informel sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CDDH-UE) concernant les progrès réalisés par le Groupe depuis la 40<sup>ème</sup> réunion du CAHDI.*

- b. Échange de vues avec M. Jean-Claude Bonichot, juge à la Cour de justice de l'Union européenne

*Les délégations sont invitées à prendre note de la présentation faite par M. Jean-Claude Bonichot, juge à la Cour de justice de l'Union européenne, concernant l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme.*

## 10. Affaires devant la Cour européenne des Droits de l'Homme impliquant des questions de droit international public

*Toutes les délégations sont invitées à faire état des arrêts et décisions, affaires pendantes ou événements pertinents à venir.*

## 11. Règlement pacifique des différends

*Les délégations sont invitées à examiner le document CAHDI (2011) 2 mis à jour, contenant les informations sur la compétence de la Cour internationale de Justice en vertu de traités et accords internationaux. Les mises à jour concernent en particulier les conventions relatives à la lutte contre le terrorisme. Depuis la dernière réunion du CAHDI, la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire a été ratifiée par l'Arménie et les Pays-Bas ; la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et sur le financement du terrorisme a été ratifiée par Saint-Marin et l'Ukraine ; et la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme a été ratifiée par les Pays-Bas et la Suède.*

### Documents de travail

- La juridiction de la Cour internationale de justice eu égard à une sélection de traités et accords internationaux, situation concernant les Etats membres du Conseil de l'Europe CAHDI (2011) 2  
Restreint  
Anglais seulement

## 12. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire européen des réserves aux traités internationaux

- Liste des réserves et déclarations à des traités internationaux qui pourraient faire l'objet d'une objection

*Les délégations sont invitées à examiner les réserves et déclarations à des traités internationaux conclus au sein et en dehors du Conseil de l'Europe (CAHDI (2011) 3), qui pourraient faire l'objet d'une objection. Les informations concernant ces traités peuvent être consultées sur les sites : <http://conventions.coe.int/> et <http://treaties.un.org>. Les délégations sont également invitées à présenter en particulier leurs intentions afin de compléter le tableau des objections préparé par le Secrétariat (CAHDI (2011) 3 Add prov).*

### Documents de travail

- Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection CAHDI (2011) 3  
Restreint
- Tableau des objections CAHDI (2011) 3 Addendum prov  
Restreint  
Bilingue

## III. QUESTIONS GENERALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

### 13. Informations sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe concernant le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe

*Les délégations sont invitées à prendre note du document d'information du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. Le Secrétariat attire l'attention des délégations sur la page 8 dudit document contenant une référence au CAHDI.*

Documents de travail

- Schéma sur le passage en revue des Conventions

SG/Inf(2011)2 FINAL  
Restreint

**14. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire**

*Les délégations sont invitées à discuter des questions courantes concernant le droit international humanitaire et à présenter toute information pertinente, y compris sur des événements à venir.*

**15. Développements concernant la Cour pénale internationale (CPI)**

*Les délégations sont invitées à avoir un échange de vues sur les développements récents s'agissant de la Cour pénale internationale, et à discuter, entre autres, du suivi de la Conférence de révision du Statut de Rome qui s'est tenue à Kampala (Ouganda) du 31 mai au 11 juin 2010, de la mise en place du Comité de recherche pour le poste de Procureur de la CPI, de la prochaine dixième session de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de la Cour pénale internationale (12-21 décembre 2011) et de la récente publication du rapport annuel de la CPI sur ses activités de sensibilisation.*

**16. Mise en œuvre et fonctionnement des autres Tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR, Sierra Leone, Liban, Cambodge)**

*Les délégations sont invitées à partager des informations concernant la mise en œuvre et le fonctionnement des autres tribunaux pénaux internationaux.*

**17. Lutte contre le terrorisme – Informations sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres organes internationaux**

*Les délégations sont invitées à prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les développements pertinents qui, depuis la dernière réunion du CAHDI, ont été entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres organes internationaux en matière de lutte contre le terrorisme.*

**18. Questions d'actualité relatives au droit international**

- Échange de vues sur le projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

*En vue de l'examen par le Comité des Ministres lors de sa 1110<sup>ème</sup> réunion (30-31 mars 2011) du projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, le Comité de Ministres demande au CAHDI de lui transmettre les résultats des discussions au sein du CAHDI sur ce projet de Convention.*

Documents de travail

- Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis adressées au CAHDI
- Comité ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO)
  - Rapport de la 8e réunion (Strasbourg, 13-17 décembre 2010)
  - Projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
- Comité ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO) – Projet de rapport explicatif sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

CAHDI (2011) 1 Addendum  
Restreint  
Bilingue

CM(2011)3  
Restreint

CM(2011)3 add  
Restreint

- Projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO) – Amendements du Royaume-Uni DD(2011)102  
Restreint  
Anglais seulement
- Préoccupations spécifiques soulevées par certaines délégations :
  - Royaume-Uni DD(2011)141  
Restreint  
Anglais seulement
  - Fédération de Russie DD(2011)148  
Restreint  
Anglais seulement
- b. Intervention de M. Hans van Loon, Secrétaire Général de la Conférence de La Haye de droit international privé, concernant l'interaction entre la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme et les Conventions adoptées dans le cadre de la Conférence de La Haye de droit international privé

*Les délégations sont invitées à prendre note de la présentation faite par M. Hans van Loon, Secrétaire Général de la Conférence de La Haye de droit international privé, concernant l'interaction entre la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme et les Conventions adoptées dans le cadre de la Conférence de La Haye de droit international privé.*

#### IV. DIVERS

##### 19. Date, lieu et ordre du jour de la 42<sup>e</sup> réunion du CAHDI

*Les délégations sont invitées à se prononcer sur la date, le lieu et l'ordre du jour de la 42<sup>ème</sup> réunion du CAHDI. Le lieu et les dates envisagées pour le moment sont les 22 et 23 septembre 2011, à Strasbourg.*

##### 20. Questions diverses

\*\*\*

#### ORDRE PROVISOIRE DES TRAVAUX

<b>17 mars 2011</b>	
09:00- 12:30	Points : 1 – 7, 9a
12:30-14:30	Pause déjeuner
14:30-17:30	Points : 9b – 12, 18
18:30	Réception offerte par la Représentation Permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe à l'occasion de la 41 <sup>ème</sup> réunion du CAHDI

<b>18 mars 2011</b>	
9:30- 13:00	Points : 8, 13 – 17, 19 – 20
13:00	Pause déjeuner
Après-midi	Réservé